# Bien plus qu'un toit



Ou sa filiale le FCH

www.fsh.nc

## AVIS Appel d'offres

Marchés privés

### Construction de 6 logements F4 – Opération Villas Constantine – Vallée du Tir, Nouméa.

Le Fonds Social de l'Habitat informe les entrepreneurs qu'il lance un appel d'offres ouvert pour la construction de 6 logements F4 – Opération Villas Constantine – Vallée du Tir, Nouméa.

#### 1 - Conditions de l'appel d'offres

La présente consultation est lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert en corps d'état séparés.

Le marché sera passé par application du prix global et forfaitaire et/ou prix unitaires.

#### 2 - Décomposition en tranches et lots

Les travaux seront réalisés en 1 tranche ferme.

Le délai global d'exécution des travaux est fixé à l'acte d'engagement. Ils seront répartis en 15 (quinze) lots :

#### Répartition des lots bâtiments

 Lot 01
 - GROS-ŒUVRE

 Lot 02
 - VRD

 Lot 03
 - TERRASSEMENTS

Lot 04 08 - CHARPENTE & COUVERTURE METALLIQUES

Lot 06 - ETANCHEITE

Lot 10 - PEINTURE EXTERIEURE ET INTERIEURE
Lot 13 - ELECTRICITE - TELEDIFFUSION
Lot 14 - PLOMBERIE - SANITAIRES
Lot 15 - MENUISERIES ALUMINIUM
Lot 16A - MENUISERIES BOIS

LOT 16B - MEUBLES DE CUISINE ET SALLE DE BAINS
LOT 19 - REVETEMENTS SOLS ET MURS EN CARRELAGE

Lot 22 - PLATRERIE
Lot 25 - ESPACES VERTS
CHAUSES FALLS

Lot 27 - CHAUFFE-EAU SOLAIRES

#### 3 - Consultation et retrait du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté ou téléchargé :

Sur le site internet www.fsh.nc

#### 4 - Remise des offres

Les offres devront être remises au plus tard, à la date et l'heure limites figurant sur le site internet www.fsh.nc, rubrique « les appels d'offres du FSH ».

#### 5 - Validité des offres

L'attention des soumissionnaires est attirée sur la nécessité du strict respect des clauses figurant au **Règlement Particulier de l'Appel d'Offres** joint au dossier de consultation des entreprises.

Le **maître de l'ouvrage** se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date de première parution : 24/11/2025